

Il faut aller vers des soins remboursés à 100 %

15 mars 2021

Tribune libre par Alternative Mutualiste

Une réponse à UFC-Que choisir

UFC-Que choisir dénonce la hausse des tarifs des complémentaires santé tout en préconisant la concurrence à tous les étages. C'est encore une proposition néolibérale qu'Alternative mutualiste combat.

Depuis des années, nous préconisons l'amélioration immédiate des remboursements et des prestations de la Sécurité sociale pour aller vers le 100 % des remboursements des soins à terme. La base des remboursements de la Sécurité sociale pourrait se faire a minima sur le remboursement de la complémentaire santé solidaire (ex-CMU-C) et qui est de bon niveau en optique, en dentaire, sur les prothèses auditives, les médicaments, la prise en charge du forfait hospitalier, etc.

Cette solution aurait l'avantage de bloquer immédiatement l'avancée des assureurs dans le marché de la complémentaire santé ; et de plus améliorerait le pouvoir d'achat de tous les citoyens, éviterait la stigmatisation des populations précaires, faciliterait l'accès aux soins et à la prévention pour tous, ferait baisser mécaniquement le coût des mutuelles, et serait un véritable tremplin pour aller vers un 100 % Sécurité sociale ; revendication historique des mutuelles Alternative mutualiste.

Les mutuelles sont devenues des collecteurs d'impôts indirects avec des taxes qui avoisinent les 17 %, soit un mois et demi de cotisation mutualiste par an. Pire encore : le reste à charge 0 ou 100 % santé est à la charge des mutuelles en grande partie. Pour le dentaire : 80 % mutuelle, 20 % Sécurité sociale. Pour

l'optique : 90 % mutuelle, 10 % Sécurité sociale. Pour l'audiopro- thèse : 80% mutuelle, 20 % Sécurité sociale.

Le premier confinement a mis un arrêt aux dépenses de santé, mais ce ne fut qu'un report et les chiffres des trimestres suivants le démontrent très clairement.

On constate sur le dernier trimestre une poussée vertigineuse des pathologies liées à l'anxiété et au mal-être des citoyens générés par la crise sanitaire et sociale.

Il est urgent de mettre fin à ce racket d'État. Au nom du conseil d'administration d'Alternative mutualiste, nous demandons un droit de réponse à UFC-Que choisir, qui a instruit ce dossier à charge.

Francis Balay
Président d'Alternative mutualiste
1er février 2021

Site : alternative-mutualiste.fr

« L' étude, Que Choisir ne résiste pas à l'épreuve des faits »

Par ailleurs, **Carole Hazé, présidente de Solimut mutuelle de France** revient sur " l'enquête " de l'*UFC Que Choisir* concernant l'augmentation des tarifs des mutuelles. "Des positionnements démagogiques", assure-t-elle, en montrant comment les chiffres avancés ne correspondent pas à la réalité mutualiste. Comme le prouve **l'étude réalisée par la Mutualité française**.

[A lire dans le blog de Viva](#)